

CSAL DU 19 NOVEMBRE 2024 :

L'ordre du jour du CSAL était le suivant :

Point N°1 : PCRП Evolution de la répartition des compétences et projection de l'ajustement lié des TAGERFIP (pour avis)

Point N°2 : SIP Mantes la jolie : mise en place des pôles fonctionnels – évolution de l'organisation des équipes (pour avis)

Point N°3 : Bilan 2023 du télétravail (pour information)

Point N°4 : Bilan de la campagne 2024 des entretiens professionnels- gestion 2023 (pour information)

Point N°5 : Planning prévisionnel des CSAL-FS pour le premier semestre 2025 (pour information)

A la suite de la lecture des déclarations liminaires lues par les organisations syndicales et notamment celle de l'alliance CFDT-CFTC, M. DUFRESNOY a informé les organisations syndicales de la perspective d'une trentaine de suppressions d'emplois dans le 78 en 2025. Il a annoncé également la suppression des ponts naturels pour 2025.

Point N°1 sur les PCRП : Evolution de la répartition des compétences et projection de l'ajustement lié des TAGERFIP

3 ans après la réorganisation des Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine (PCRП) des Yvelines, la Direction a effectué un état des lieux des emplois TAGERFIP/effectifs par PCRП en distinguant deux grandes missions IR/IFI et DE et un recensement des charges de chacune de ces missions par site.

Compte tenu du tissu fiscal des Yvelines, il est proposé un transfert des portefeuilles des DE de Mantes la jolie et de Versailles au PCRП 2 de Saint Germain en Laye dès le 1^{er} septembre 2025. Au 1^{er} janvier 2025, au global, le nombre d'emplois reste identique, seule la répartition par PCRП et par mission évolue :

	Situation au 01/09/2024			Transfert					Situation au 01/09/2025		
	A	B	Total	A		B		Total	A	B	Total
	IR	DE		IR	DE	IR	DE		IR	DE	
PCRП1 SGL IR	12	8	20					0	12	8	20
PCRП2 SGL DE	13	4	17		1		3	4	14	7	21
PCRП3 RAMBOUILLET	6	6	12			-1		-1	6	5	11
	0	0	0					0	0	0	0
PCRП4 VERSAILLES	5	6	11	1				1	6	6	12
	2	1	3		-2		-1	-3	0	0	0
PCRП5 MANTES	3	8	11	2				2	5	8	13
	2	1	3		-2		-1	-3	0	0	0
TOTAL	43	34	77	3	-3	-1	1	0	43	34	77



Question de la CFTC :

Ce changement de mission entre les PCRPs de Versailles et Mantes la Jolie vers le PCRP 2 de St Germain présage-t-il d'une restructuration plus profonde des PCRPs dans l'avenir ?

Réponse : Non, on reste dans les décisions d'application du COM (création de 5 PCRPs avec transfert de missions)

Vote des OS sur le point N° 1 concernant les PCRPs: Abstention de l'ensemble des OS

Point N°2 : SIP Mantes la Jolie : mise en place des pôles fonctionnels – évolution de l'organisation des équipes

Le projet de réorganisation du service en blocs fonctionnels fait suite aux échanges entre la Cheffe de service et ses adjointes avec la Direction, lors du dialogue annuel de performance du service début 2024.

L'évolution de la composition des missions des équipes de travail sera réalisée sous la forme de 3 blocs fonctionnels :

- une équipe Relation à l'utilisateur
- une équipe dédiée à la gestion et au suivi des campagnes
- une équipe dédiée au recouvrement forcé et à la comptabilité.

L'organisation sera mise en place en janvier 2025.

Vote des OS sur le point N° 2:

Solidaires : pour - Abstention de la CFDT-CFTC , FO et de la CGT.

Point N°3 : Bilan 2023 du télétravail (pour information)

Au 31 décembre 2023, 54 924 agents de la DGFIP bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail réparties entre les catégories A+(11,1%), A (24,1%), B(43,6%) et C(21,2%). Le dispositif s'est poursuivi en 2024 avec 57 872 bénéficiaires recensés au 30 juin 2024. Le taux mensuel de télétravailleurs s'est établi en 2023 en moyenne à 48,5 %. Le taux de télétravailleurs dans le 78 est supérieur à la moyenne nationale.

Le nombre total de refus de télétravail au 31/12/2023 à la DGFIP est de 82, soit 1,2 pour 1000. Les motifs principaux sont le manque d'autonomie de l'agent et l'incompatibilité avec le fonctionnement du service.

Pour le 78, il y a eu 11 refus dont 4 pour activités non éligibles, 6 pour manque d'autonomie et un pour incompatibilité avec le fonctionnement du service .

Point N°4 : Bilan de la campagne 2024 des entretiens professionnels- gestion 2023 (pour information)

Le nombre d'agents évalués (titulaires, contractuels) au titre de la campagne de l'année de gestion 2023 est de 1 251. Le nombre de recours auprès de l'autorité hiérarchique (19) et en CAP (7) est en baisse par rapport à l'an passé, respectivement 31 et 17.

N'hésitez pas à contacter vos représentants du personnel CFTC en cas de problème lors des entretiens professionnels

Questions diverses :

Questions des OS : Quel est l'avenir des PCE ?

Réponse de la Direction : En 2025, il y aura le début d'une réflexion sur l'avenir des PCE. Mais il n'y aura pas de mise en place de nouvelles structures pas avant 2027.

Questions de la CFTC : Après un incident entre collègues à la trésorerie Amendes, la CFTC a demandé à la Direction s'il n'y avait pas un problème de souffrance au travail à la Trésorerie Amendes ?

Réponse de la Direction : Le contexte professionnel ne peut être en cause lors de cet incident.

L'intersyndicale s'interroge sur la position de l'administration qui, d'une part refuse les fiches de signalement qui pourraient être faites par les participants et les témoins de l'incident et d'autre part refuse la qualification d'accident du travail pour les protagonistes.

C'est pourquoi, lors de la formation spécialisée du CSAL du 3 décembre 2024, l'intersyndicale a proposé la mise en place d'une enquête afin de déterminer les causes et de faire des préconisations.

Cette demande est en cours d'examen par les services de la Direction Générale.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip78@gmail.com